L'Echo de la Robertsau

L'Echo

SEPTEMBRE 2009

Nº234

Association pour la Défense des Intérêts de la Robertsau Fédérée à Alsace Nature



Edito

Concertitude

L'Echo de la Robertsau N° 234 Juin 2009

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication: René Hampé: 03 88 31 39 80 Courriel: rhampe@orange.fr

Mise en page - Impression: Pointillés - Hoenheim

Tirage: 10 000 exemplaires Dépôt légal: 3ème trimestre 2009

ous remercions nos annonceurs qui par leur confiance renouvelée assurent la pérennité de l'Echo de la Robertsau et la diffusion de nos informations.

L'Echo de la Robertsau encourage ses lecteurs à soutenir le commerce de proximité : les commerçants et artisans de la Robertsau.

78, rue du Docteur François 67000 STRASBOURG

Photo de couverture : Bernard Irrmann



Service tous les midis et le jeudi, vendredi, samedi midi et soir. Fermé le samedi de 15h à 18h et le dimanche.

ors de la séance de rentrée du Conseil municipal du 15 septembre 2009 près de 2h15 furent consacré à un débat sur la démocratie locale. Cela concernait le fonctionnement démocratique du Conseil municipal, mais bien entendu aussi celui des Conseils de quartier.

Les DNA ont très opportunément saisi l'occasion de nous relater sur une pleine page le dysfonctionnement du Conseil de quartier du Neudorf et l'épidémie de démissions qui sévit sur l'ensemble des Conseils (20%).

A la municipalité on ne s'alarme pas des frottements, états d'âme et grincement de dents.

Une évaluation est en cours et on améliorera ce qui ne va pas...!

Les porte-parole des conseils ont été convoqués individuellement par le service de la ville afin de présenter un bilan de leur conseil.

Les conseillers ont été destinataire d'une lettre les invitant à répondre à un questionnaire avant le 26 septembre 2009.

Ce questionnaire est composé de 40 questions et de près de 80 sous-questions.

Cerise sur le gâteau on leur demande : vous êtes un homme, une femme ? Quel âge avezvous? Quelle est votre profession? En dehors de votre participation au conseil de quartier êtes- vous ou étiez vous engagé dans une activité associative, syndicale ou politique? Quel est votre niveau d'étude ? De façon générale quel intérêt portez vous à la presse locale, à la presse nationale, à la presse internationale?

S'agit-il là des critères à retenir pour la futur composition des conseils de quartier ???

Nul doute que les conseils de quartier s'essoufflent et s'embourbent dans la bureaucratie municipale.

Au sujet des concertations concernant l'aménagement des espaces publiques (rue, placettes, espaces verts), il nous semble nécessaire d'éviter les incohérences et contradictions.

Concernant les concertations sur le PLU et le PDU et du programme local de l'habitat nous appelons à la participation et vous encourageons à nous faire connaître vos avis et inquiétudes.

La concertation n'est pas un fleuve tranquille....

> René Hampé Président de l'ADIR

Pour prendre une part active à la vie du quartier, adhérez à l'ADIR!

BULLETIN D'ADHÉSION

PRENOM

..... COURRIEL

COTISATION ANNUELLE: 16 € SIGNATURE:

ADIR - 78. RUE DU DOCTEUR FRANCOIS - 67000 STRASBOURG

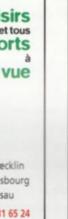
POMPES FUNÈBRES I funéraires Notre équipe professionnelle vous accompagne et vous sonlage travaux de cimetière et grand choix d'articles funéraires. **LUSTIG Sarl** HOENHEIM (siège social 03 88 83 93 63











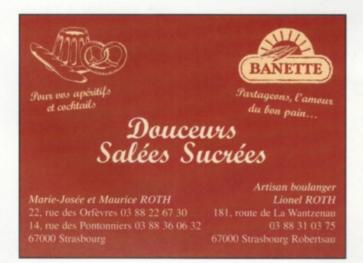


CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC . GERANCES

LOCATIVES . ACHATS . VENTES





114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau Tél. 03 88 41 88 62

Sainte-Anne Renaissance

Accès à la Clinique Saint Anne

La non-ouverture de l'ancienne entrée de la clinique, l'inefficacité et la dangerosité des mesures de ralentissement de la circulation réalisé par la municipalité, les propos tenus lors du Conseil municipal du 6 juillet 2009 au sujet de la problématique et l'incompréhensible amalgame concernant l'ouverture de la rue de la papeterie vers l'Est ont amené les associations CARSSAN. ASSER et ADIR à convier les habitants de la Robertsau à une réunion ublique. Plus de 200 habitants ont pondu à cette invitation et ont participé au débat souvent musclé.

La municipalité invitée au débat a répondu dans un communiqué de presse par un non recevoir sous prétexte que la situation héritée est gérée dans le respect de droit de

tous et de chacun et qu'une réunion tripartite a eu lieu en mai dernier et il y avait été indiqué qu'une nouvelle réunion tripartite aurait lieu lorsqu'une solution consensuelle aurait pu se dégager. C'est le cas aujourd'hui et cette nouvelle réunion aura lieu avant le 28 septembre.

Les riverains ne l'entendent pas ainsi et leur mécontentement ne fait que croître.

Le président du CARSAN Alexandre Heintz souligne l'unanimité des critiques contre les nouvelles dispositions mises en place qui confortent la nécessité de revenir à la solution antérieure.

Le président de l'ASSER Luc Wehrung suggère l'organisation d'une manifestation.



Les représentants de l'ADIR considèrent que l'on ne pourra régler les problèmes de manière ponctuelle et ont appelé à créer un rapport de force unitaire lors des concertations futures.

Après deux heures de débats les participants dans leur majorité se sont décidé pour une manifestation rue Philippe Thys le 26 septembre.

René Hampé

8 recours au Tribunal Administratif contre le lotissement Ste Anne-Renaissance

Dès la modification du POS, début 2007, l'ADIR a porté recours devant le Tribunal Administratif. Les argunts évoqués avaient été préalablement défendus par Madame Nicole Dreyer, au nom des socialistes, au cours de divers conseils municipaux et communautaires.

- Pourquoi brader le patrimoine foncier de la collectivité (50306/are) ?
- Pourquoi favoriser une société privée, sans mise en concurrence ?
- Pourquoi ne pas réserver d'espace pour l'insertion du tram ?
- Pourquoi n'avoir pas soumis le projet à concertation avec les habitants?

M. Robert Hermann déclarait également: « parce que ce dossier ne relève pas d'une vision globale, parce que la procédure me semble relever d'un risque sur le plan juridique, ...nous voterons contre. » L'ADIR soulignait également l'absence d'étude d'un plan de circulation et le risque écologique et environnemental.

En septembre 2007, le Préfet du Bas-Rhin, lors du contrôle de légalité du permis de lotir, relevait plusieurs points qu'il qualifiait d'illégaux, et invitait Madame le Maire à retirer l'arrêté de lotissement avant le 12 novembre 2007. La municipalité prenait simplement, en décembre 2007, un arrêté de modification du permis, ne répondant que très partiellement aux objections du Préfet.

Par décision incompréhensible de ceux qui, dans l'opposition, s'étaient parfois violemment opposés au projet, élus entre temps aux postes d'adjoints au Maire, l'acte de vente des terrains était signé par le Maire dès le début de la nouvelle mandature, et sept permis de construire ont été approuvés en Juin et Juillet 2009.

Ces permis s'appuient sur :

- une modification du POS que nous contestons, sans décision du TA à ce jour,
- un permis de lotir considéré par le Préfet comme contraire à la légalité.
- des infractions aux prescriptions générales du POS en termes de parkings et de coefficient d'occupation du sol.

L'ADIR, dans la logique, a considéré nécessaire de porter recours contre ces permis de construire devant le TA de Strasbourg. Les débats qui animent le quartier quant à la circulation automobile résultant de la fermeture de l'entrée ouest de la clinique Ste Anne et les projets municipaux de nouvelles artères, confortent notre Association dans sa demande d'un moratoire, permettant l'établissement d'une vision globale, urbanistique, des transports en commun, de la circulation automobile, cycliste et piétonne.

Jean Daniel Braun

INTEMPORELLE

INSTITUT ESTHETIQUE

- Soins visage
- Epilations
- Manucure
- Forfait mariage
- Maquillage semi-permanent
- Soins corps
- Stylisme ongulaire



Bio

03 88 41 82 84

Horaires: • mercredi - samedi 94 à 164 • mardi - jeudi - vendredi 94 à 194 80 route de la Wantzenau - Strasbourg Robertsau



entaurée Chaque semaine panier de FRUITS & LÉGUMES Comptoir Bio De La Robertsau www.centauree.fr 86 rte de la Wantzenau 67000 STRASBOURG 03 88 31 78 23



ELECTRICITE BIOCOMPATIBLE Strasbourg - Robertsau

Tél. 09 77 98 07 38

(Coût d'un appel local)







Déplacements urbains

La prolongation de la Rue de la Papeterie vers l'Est

Dans l'ordre du jour du Conseil municipal du 6 juillet 2009 (point 22 « Ajustement du programme projet sur l'espace public de l'année 2009 »), est programmée une étude concernant la prolongation de la rue de la Papeterie vers l'Est.

Lors du débat au Conseil de quartier, cette liaison a bien évidemment été reliée au problème de l'accès à la Clinique Sainte Anne.

Cette décision et cette justification appellent de notre part les observations suivantes :

- 1. Le 2 mars 2005, la municipalité précédente avait présenté au Conseil de quartier et aux associations ADIR et ASSER un document sur les principes d'organisation à long terme de la Robertsau. Au point 5 de ce document figurait la création d'une liaison entre la rue de la Papeterie et de la rue Lamproie. Le Conseil de quartier et les associations, dans des documents distincts, avaient présenté leurs observations et propositions. Ils s'étaient prononcés à l'unanimité contre l'établissement de cette liaison aux motifs que :
- son tracé traversera et détruira d'importants espaces verts et nécessitera d'importantes expropriations.
- sa connexion envisagée sur l'axe Chemin du Beulenwoerth / rue de la Carpe haute / Chemin Goeb induira un surcroît de circulation sur cet axe déjà saturé : elle serait un véritable aspirateur de flux pour la circulation de transit dans le sens Ouest Est et dans le sens Nord Sud pour la circulation de transit venant des agglomérations du Nord.

Elle générera un accroissement de flux de circulation devant l'école de la Niederau et le Centre Social et Culturel

- Prétendre que cette ouverture participera au règlement du problème de l'accès de la Clinique Sainte Anne procède d'une curieuse méprise.
- 3. Cette démarche intervient au moment où l'actuel Conseil de quartier est appelé à s'exprimer sur le PADD, sous-chapitre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Elle préjuge mal de la prise en compte des futurs avis du Conseil de quartier.

René Hampé

Les « zones de rencontre» arrivent à la Robertsau

Pourquoi des zones de rencontre ?

Aujourd'hui, en milieu urbain, l'enjeu est de trouver des solutions tenant compte à la fois de l'homme, de l'habitat et de l'environnement, tout en assurant l'accessibilité des lieux de vie, la sécurité routière et l'image de la rue.

Les ressources disponibles telles que l'espace routier et le temps sont limitées, ce qui engendre des conflits d'intérêts entre les groupes d'usagers. Il s'agit par conséquent d'assurer une cohabitation entre les différents usagers de la rue et non pas une domination, comme trop souvent on l'observe aujourd'hui.

Les «zones de rencontre», à côté d'autres moyens comme les «zone 30», les pistes cyclables, etc., visent à gérer un nouveau type de relations entre piétons, cyclistes, automobilistes, bus, etc.

🖳 sont-elles nées, les «zones de rencontre» 🤉

L'idée des zones de rencontre est née, paraît-il, dans le cadre des rencontre entre pays francophones, même si elles se sont développées d'abord en Belgique, en Suisse en Allemagne, pays rejoints depuis juillet 2008 par la France. Cela a commencé à Burgdorf (petite ville située à 25 km de Berne), première zone de rencontre créée en 1992, avant même que le concept soit introduit dans le Code de la Route suisse.

Aujourd'hui de nombreux exemples peuvent être trouvés à Bienne, Berne, et à Genève en particulier. A Berne, ont été crées à ce jour 65 zones de rencontre, tant dans le centre ville que dans les zones résidentielles (dans celles-ci, à la demande des résidents d'une rue ayant réuni au moins 51% des signatures). A Genève, les zones de rencontre ont été introduites surtout aux abords des écoles, devant la gare et dans le centre historique. Mais on ne doit pas forcément aller jusqu'en Suisse pour voir de zones de rencontre, il suffit simplement de traverser le Rhin et on pourra en observer plus d'une à Kehl. En France, c'est la ville de Chambéry qui a joué le rôle de pionnière, avant même que le Code la Route en France adopte cette innovation.

Evolution de la législation française

C'est par le décret du 20 juillet 2008 que les zones de rencontre ont été introduites dans notre Code de la Route. Selon ce décret, la zone de rencontre est ouverte à tous les modes de transport, étant entendu que les piétons bénéficient de la priorité sur tous les autres usagers, à l'exception des tramways.

Les piétons peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie, étant entendu que les autres moyens de locomotion (cyclistes, voitures, etc.) voient leur vitesse limitée à 20 km/h. Il n'y a donc plus d'espace strictement réservé aux cyclistes, aux piétons ou aux voitures. Exception : sont prévus les espaces destinés au stationnement des véhicules, le stationnement étant interdit hors case.

Le panneau d'indication d'entrée dans la zone de rencontre, souvent accompagné de pots de fleurs, d'une ligne marquante au sol, etc., comprend un signe de limitation de vitesse à 20 km/h et ensuite un piéton de grande taille, un vélo de taille moyenne et une voiture de petite taille, la diminution de la taille signifiant le moindre degré de priorité.

Les «zones de rencontre» à Strasbourg

La Ville de Strasbourg va introduire progressivement des zones de rencontre aux abords de la Gare, aux abords des écoles, dans les zones commerciales du centre ville, dans les quartiers et dans les secteurs résidentiels, y compris dans l'habitat social.

La presse locale s'en est déjà faite l'écho et le Groupe Code de la rue de la Ville y travaille.

Ainsi, à la Robertsau, une première zone de rencontre est en voie de réalisation à l'occasion de la réfection actuellement en cours de la Rue Jeanne d'Arc. Le Conseil de quartier a été invité à faire d'autres propositions qui sont actuellement à l'étude au sein de sa Commission des Déplacements urbains.

Une cohabitation apaisée, sur une même voirie, de différents moyens de déplacements est une innovation qui a déjà recueilli l'adhésion de plusieurs villes européennes.

En effet, ces zones de rencontre n'y sont pas seulement créées dans les secteurs résidentiels, mais aussi sur des rues ou places très chargées de trafic de voitures et de bus. J'ai eu l'occasion d'en observer le fonctionnement dans plusieurs villes suisses, à la satisfaction générale des usagers.

C'est une habitude à prendre et une mentalité à changer, des automobilistes mais aussi des cyclistes, qui sont tous tenus de respecter la priorité des piétons. Une action de sensibilisation est certes nécessaire, au niveau de la Ville et au niveau du Conseil de quartier, afin d'apaiser les relations dans une rue finalement rendue à ses habitants.

Déplacements urbains

A quand l'écoville Strasbourg ?



L'écoquartier est un projet d'aménagement urbain visant à intégrer des objectifs de développement durable et réduire son empreinte écologique. De ce fait, il insiste sur la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux en leur attribuant des niveaux d'exigence ambitieux (source Wikipedia). Mais pas seulement... Une 2^{eme} condition essentielle, c'est la participation citoyenne et ceci, très en amont dans le projet.

Caractéristiques principales :

- DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL, l'écoquartier concilie autant que possible les différents enjeux environnementaux dans le but de réduire son impact par ;
 - Chute des consommations énergétiques : les bâtiments, notamment, répondent à des exigences très strictes avec des consommations au m² aussi faibles que possible. Les écoquartiers remarquables recourent tous aux énergies renouvelables (solaire, le plus souvent)
 - Meilleure gestion des déplacements avec limitation de la voiture et incitation à l'utilisation de transports doux (transports en commun, vélo, marche à pied): les écoquartiers favorisent l'usage du vélo grâce à des pistes cyclables, à la présence de parkings à vélo sécurisés, à des voies piétonnes qui permettent de circuler en toute sécurité, à des arrêts de bus qui parcourent le quartier, etc.
 - Réduction des consommations d'eau: les eaux pluviales sont récupérées et utilisées pour arroser les espaces verts, nettoyer la voie publique ou alimenter l'eau des toilettes des résidents
 - Limitation de la production de déchets: le tri sélectif est de rigueur, mais les déchets verts peuvent également être facilement compostés grâce à des emplacements prévus à cet effet - le compost pouvant ensuite être utilisé pour les jardins et espaces verts du quartier
 - Favoriser la biodiversité: suivant les écoquartiers, des mesures peuvent être prises ou encouragées pour permettre à une flore et une faune locale de s'épanouir

2. DU POINT DE VUE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE :

- en prenant part à la conception de leur futur lieu de vie
- en respectant les principes de fonctionnement (notamment les taux de tri ou de possession d'une voiture, deux indicateurs souvent révélateurs du succès d'un écoquartier)
- en mettant en place des structures de promotion du développement durable uniquement à destination des habitants : agence de communication, achat collectif d'ampoules basse consommation, site internet, prospectus, conférences, etc.
- en développant la mixité intergénérationnelle, culturelle et socio-économique

De nombreux écoquartiers ont été développés au cours de ces dernières années dans différents pays. Par exemple : Stockholm (quartier Hammarby Sjöstad), Hanovre, Malmō, Eva Lanxmeer (Pays-Bas), Londres (quartier BedZED), et bien sûr le plus proche de chez nous, à savoir Fribourg-en-Brisgau (quartier Vauban).

En France, il existe plusieurs projets d'écoquartiers, notamment dans le Nord de la France où leur taille est importante. Par exemple : Merville (Nord), la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Beaumont (CAHC), la ville de Courcelles (Pas-de-Calais), Douai, etc...

Mais Strasbourg travaille aussi le sujet avec « Eco-Logis Strasbourg Neudorf », un premier projet actuellement en cours d'études opérationnelles. Il se situe dans l'Ilot Lombardie, quartier strasbourgeois actuellement en renouvellement urbain, constitué partiellement de friches industrielles et d'habitats vétustes. Sa conception réunit les trois piliers du développement durable :

▶ LE SOCIAL en proposant des espaces de vie collective (salle commune, chambre d'amis, buanderie,...) et des moments de

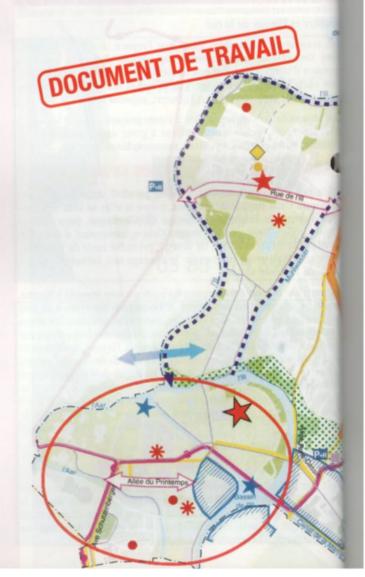
- convivialité, en favorisant l'entraide et les relations de bon vosinage, tout en respectant l'autonomie de chacun,
- L'ÉCONOMIE en favorisant les filières environnementales de construction et en proposant des logements de qualité à des prix adaptés aux investisseurs,
- L'ENVIRONNEMENT en favorisant les techniques économes en énergie, des matériaux naturels,... et en favorisant les comportements de vie éco-responsables.

D'un montant de travaux de 1,8 millions d'euros HT, le projet es en chantier pour une livraison prévue dans le second trimestre 2010. Par cette première réalisation, il est souhaité démontrer la faisabilité de ce concept (s'il en était nécessaire)... (source ECO-Log

Pour l'ADIR, il ne s'agit pas seulement de pouvoir réaliser un écoquartier mais bien de disséminer ce concept en irriguant toute l'agglomération strasbourgeoise, et particulièrement la Robertsau.

Le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme, en remplacement du POS actuellement en chantier par la Ville de Strasbourg sera une occasion unique de recueillir l'avis des citoyens sur ce sujet...

Gérald Brothie



Observations liminaires concernant le document de travail PLU de Strasbourg

« fiche de quartier : élément de diagnostic - enjeux » Robertsau

Lors de la réunion plénière du 1" juillet 2009 du Conseil de quartier de la Robertsau Wacken, la municipalité a communiqué ce document de travail composé des éléments suivant "Le PLU: Enjeux de la concertation - 5 grands défis pour Strasbourg - Eléments de diagnostic - Une carte illustrant les enjeux et un questionnaire au conseil de quartier", en leur demandant de répondre avant fin août 2009 (voir compte rendu du Conseil de quartier).

Le Conseil de quartier a opté pour donner une réponse collective.

L'ADIR a relevé l'absence d'objectifs pour la Robertsau, des éléments de diagnostic obsolètes et une définition des enjeux avant même toute concertation.

Cette situation nous amène à faire quelques observation liminaires.

L'établissement du PLU de l'agglomération strasbourgeoise, devrait être l'occasion d'une action volontariste, permetant de définir une vision prospective ur les vingt prochaines années. C'est à partir des objectifs définis pour l'ensemble de l'agglomération, que peuvent être définis ceux pour le quartier de la Robertsau.

Un plan doit permettre de prendre des décisions ponctuelles qui concourent graduellement à atteindre les objectifs fixés au préalable. Quels objectifs pour la Robertsau, quartier spécifique de l'agglomération strasbourgeoise, (23% du territoire communal), dans le cadre des objectifs globaux de l'agglomération?

Par exemple:

- Quartier à l'habitat concentré, éclaté, voir mixte ? Quelle argumentation pour l'un ou l'autre objectif ?
- Quartier d'habitation ou mixte avec des activités artisanales, tertiaires, autres ?
- >> Objectifs quantitatifs de population,

- d'emploi, etc..
- >>> Quartier de transit ? à circulation réduite ?
- Avenir du port aux pétroles et des activités soumises à la règlementation SEVESO?
- ➤ Quid du patrimoine architectural et environnemental existant ?
- ➤ La Robertsau est-elle destinée à recevoir l'ensemble des instances européennes ?
- Quelles institutions ou organismes européens est-il souhaitable de faire venir, de déplacer ou d'agrandir à Strasbourg?
- metc..

Ces objectifs doivent faire l'objet d'une réelle concertation avec les habitants, le Conseil de quartier et les associations, afin qu'une fois arrêtés, ils soient soutenus par la majorité de la population.

En fonction de ces objectifs, les questions du « comment » peuvent être posées :

- Quels équipements publics doivent être créés ou agrandis ?
- Quelle localisation ?
- Quelles réserves foncières pour les activités économiques et européennes sont à prévoir ?
- Comment assurer la circulation, automobile, douce, dans le quartier
- Peut on accepter un trafic automobile en transit entre les communes du nord et le centre ville ? Si oui par oû, sinon quelles autres solutions ?
- Comment protéger et valoriser le patrimoine architectural et environnemental existant si l'objectif est de le conserver ?
- Comment se prémunir, à court et à long terme, de la pollution et des risques croissants liés aux activités industrielles de la zone portuaire Strasbourg – Kehl?
- ▶ etc

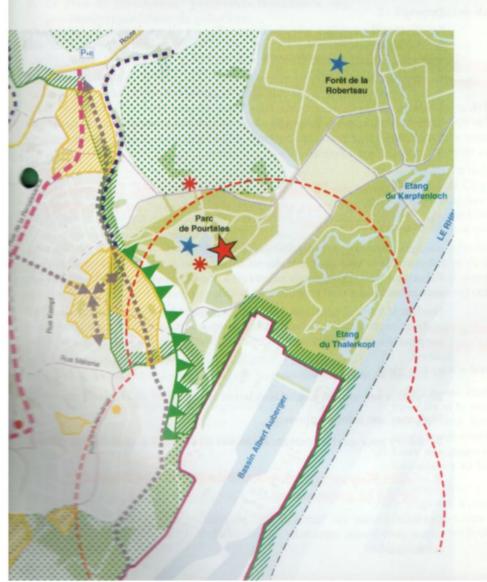
Si les Elus et les organismes chargés de l'élaboration du PLU ne définissent pas les objectifs, au préalable à toute réflexion sur des points applicatifs, nous suggérons que l'ADIR présente des objectifs pour la Robertsau.

Bien entendu, ce travail peut être mené en collaboration avec d'autres associations, en s'appuyant sur un ensemble cohérent de principes partagés par le plus grand nombre.

A partir d'objectifs sur le développement de l'agglomération à vingt ans validé en commun, notre ambition est que nous commencions à répondre aux questions du « comment ».

Travail peut-être long et parfois difficile, mais qui intéressera nos concitoyens, à n'en point douter.

Le comité de l'ADIR



Jean-Pierre ANDRES MARAICHER 15 rue de l'Afrique - 67000 STRASBOURG Tél./Fax : 03 88 31 10 69 Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 18h Samedi : 8h à 12h et 13h30 à 16h Fermé le mardi, dimanche et jours feries





Sur rendez-vous 03 88 31 14 78

4 rue du Docteur Wœhrlin 67000 STRASBOURG



Compte-Rendu

Afin d'informer nos amis résidents, nous continuons à publier les condensés des séances du conseil de quartier.

Pour prendre connaissance des comptes intégraux, reportez-vous au site www.vousaussi.org.

ORDRE DU JOUR de mai 2009

- 1. Présentation de l'Ecole Européenne (intervention de Mme Dreyer et de deux représentants de cet établissement)
- 2. Devenir de l'Ecole de Musique (CEMC Robertsau) suite aux futurs travaux de rénovation du Collège de la Robertsau
- 3. Villa Kaysersguet, préservation du patrimoine et de la zone verte
- 4. Approbation de l'avis n°1 portant sur la régulation du gibier
- 5. Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} avril 2009
- 6. Divers

1 - Présentation de l'École européenne

Ce point est présenté par Monsieur Denis Bittmannn, directeur pédagogique et Madame Julia Marlier, directrice des cycles maternel et primaire.

Cette école a ouvert ses portes en septembre 2008 au 70, boulevard d'Anvers.

L'école européenne est un système éducatif créé depuis plus de 50 ans pour que les enfants des fonctionnaires des institutions européennes puissent suivre une scolarité.

Le projet :

Le site actuel ne suffira plus pour accueillir les élèves. Depuis la création de l'école, les différentes autorités ont réfléchi et ont inscrit le principe de son extension, afin de donner les moyens à Strasbourg d'être une ville européenne.

Le nouveau site pour l'école européenne se situe route de la Wantzenau à côté de la Cité universitaire. Ce terrain que « Jeunesse et Sport » était sur le point de vendre à un promoteur immobilier, est à présent réservé pour l'école européenne. Le montant de ce terrain est de 4,5 millions d'euros pour une surface de 2,4 hectares. Une rencontre des trois collectivités pour la construction est prévue. Objectif pour l'ouverture sur ce nouveau site : 2013 ou 2014.

2 - Devenir de l'École de Musique (CEMC Robertsau) suite aux futurs travaux de rénovation du collège de la Robertsau

Au début de l'année scolaire 2008/2009, l'école de musique de la Robertsau a été informée de la mise en œuvre des travaux de mise aux normes du collège de la Robertsau. L'usage des locaux ne sera plus possible pour la rentrée 2009/2010 e aucune solution n'était proposée par la Ville.

Pendant la durée des travaux, l'école de musique a besoin d'un bureau de 40 m et d'une hauteur de 3 mètres pour la gestion administrative et le rangement de instruments, plus 6 salles pour les cours collectifs et une salle de concert et d'au dition.

Le Conseil de quartier souhaite :

- >> montrer son soutien à cette association et aux élèves de l'école de musique
- > trouver une solution provisoire,
- >> insister pour qu'elle réintègre les locaux du collège lorsqu'ils seront refaits

3 - Villa Kaysersguet, préservation du patrimoine et de la zone verte

Des associations ont transmis une proposition à la municipalité strasbou geoise pour ouvrir cette belle villa désaffectée. Cette proposition allie cultu et convivialité.

es réunions du Conseil de Quartier

Au rez-de-jardin, les associations ont imaginé un café avec une terrasse, une restauration et une scène pour des animations. A l'étage, une salle pouvant accueillir spectacles, expositions, conférences.

La pétition a recueilli plus de 800 signatures. Elle montre qu'un grand nombre d'habitants de la Robertsau attache de l'importance à ce patrimoine du quartier.

4 - Approbation de l'avis n°1 portant sur la régulation du gibier

Le Bureau du Conseil de quartier s'est déclaré ne pas être en mesure de donner un avis parce qu'il ne possède pas assez d'éléments précis, pas de réel cahier de charges et surtout pas de propositions concrètes. Il ne comprend pas pourquoi le Conseil de Quartier de Neuhof a eu accès à un cahier des charges. Un courrier officiel a été adressé au Maire dans lequel le Bureau signale le manque d'informations et l'absence d'interventions de perennes compétentes sur ce sujet.

ORDRE DU JOUR de juin 2009

- 1. Lettre de cadrage sur l'auto saisine du Conseil de quartier : présentation de Madame Laurent
- 2. L'avenir de l'Ecole de Musique (CEMC Robertsau) : intervention de son Président
- 3. Le plan de circulation : problèmes rencontrés, suggestions/propositions de solutions...
- 4. Mise en place des commissions (voir listes et règlement ci-joints) : appel à candidature/désignation des animateurs (obligatoirement membres du Conseil de Quartier) en vue de la réunion extraordinaire du 18 juin prochain
- 5. Approbation du compte rendu de la réunion du 6 mai 2009
- 6. Divers

1 - Lettre de cadrage sur l'auto saisine

L'auto saisine : pour formuler un avis, le quorum doit être atteint. Tous les domaines qui figurent dans la charte de fonctionnement

peuvent être abordés en dehors de la saisine obligatoire. Le Conseil de Quartier réalise un diagnostic et un état des lieux. Le diagnostic est rédigé sous la forme d'une fiche standard. La directrice de proximité la transmet au service concerné.

Les membres trouvent que le formulaire est bureaucratique et inadapté à une auto saisine : les rubriques « points forts » et « points faibles n'ont pas de sens.

Le Conseil de Quartier estime que pour travailler et formuler ses avis, il doit disposer d'éléments, de projets ou d'études préalablement réalisés par les services de la CUS. Ce n'est pas son rôle que de faire des comptages ou des diagnostics.

2 - L'avenir de l'Ecole de Musique (CEMC Robertsau) (intervention de son directeur)

Monsieur Gérard-Philippe GRIMM, Président de l'école de musique de la Robertsau et son Directeur remercient le Conseil de Quartier de les avoir accueillis et écoutés.

Ils présentent la situation de l'école.

Le bureau propose de rencontrer Madame Nicole Dreyer pour trouver une solution.

3 - Le plan de circulation : problèmes rencontrés, suggestions / propositions de solution

Ce point donnera des bases de travail à la commission et déterminera les grands thèmes.

La problématique de la circulation est la première préoccupation des habitants de la Robertsau, suivi de celui du stationnement.

Le Conseil s'est réparti en petits groupes de travail, pour favoriser l'expression de tous.

Les grands thèmes :

Les points noirs, les transports en commun, les aménagements, le stationnement et le respect des règles

Un mapping des groupes de travail est joint.

4 - Mise en place des commissions :

Appel à candidature / désignation des animateurs en vue de la réunion extraordinaire du 18 juin prochain

ORDRE DU JOUR de juillet 2009

- 1. Plan local d'urbanisme
- 2. Présentation du groupe Code de la rue
- 3. Divers

1 - Présentation sur le plan local d'urbanisme (PLU)

Les représentants de la CUS et de La société ADEUS présentent le fonctionnement et l'intérêt du plan local d'urbanisme. Il s'agit d'appréhender le sujet, de permettre une réflexion et non pas de présenter un projet avancé.

Un questionnaire individuel est soumis aux conseillers, à remettre fin août à la CUS. Les conseillers soulignent la difficulté de remettre les réponses à cette date, compte tenu des congés d'été. D'autre part, le Conseil de quartier souhaite formuler une réponse collective, plutôt que des réponses individuelles.

Une réponse collective du conseil de quartier sera travaillée en réunion plénière du 9 septembre 2009. Les questionnaires doivent être remis aux membres des commissions du conseil de quartier. Ils seront centralisés par le bureau pour traitement.

2 - Présentation du groupe "Code de la rue"

Trois avis sont à formuler par le Conseil de quartier.

- 1. Installer une limitation de vitesse de 30 km/h sur la rue Boecklin et la rue Mélanie.
- 2. Installer une limitation de vitesse de 30 km/h sur les zones résidentielles.
- 3. Faire des propositions de zones de rencontre avec une limitation à 20 km/h, avec priorité aux piétons.

Pour l'avis à émettre ce soir (point 1), le groupe « code de la rue » propose d'accepter le principe de limitation à 30 km/h mais de réduire son action (rue Boecklin : à partir de la rue des Fleurs jusqu'au 119 rue Boecklin, et rue Mélanie : de l'église jusqu'à la rue Kempf).



du Saint Fiacre

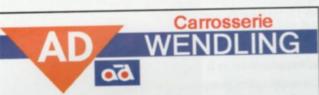
dans un cadre chaleureux et cosy. Spécialités alsaciennes et traditionnelles maison.

Pour le déjeuner, nous vous proposons notre menu au choix à 10,90 €.

86, rue Saint Fiacre - 67000 Strasbourg-Robertsau Pour vos réservations, merci de téléphoner

03 88 31 64 94





Désormais membre du premier réseau européen de réparateurs indépendants multimarques : Autodistribution

CARROSSERIE

- Tôlerie Peinture Vitrages
- Prêt véhicule de courtoisie
- Devis gratuits sans RDV
- Agréments mutuelles et assurances (photo expertise

MECANIQUE

- Réparations multimarques
- Pneumatiques Parallélisme
- Révisions Entretiens
- Climatisation
- Freinage

03.88.31.00.13

Et toujours Garage Confiance Auto Plus depuis plus de 10 ans !



3. rue Charles de Foucauld



A la Robertsau

Rideaux - Voilages Stores intérieurs Réfection fauteuils et canapés



HW Waldbusser

96 Route de la Wantzenau 67000 STRASBOURG - ROBERTSAU Tél / Fax : (+33) 03 88 31 03 34 sarlwaldbusser@orange.fr

MANOU BEAUTÉ

INSTITUT D'ESTHÉTIQUE MASCULIN - FÉMININ

- Maquillage semi-permanent Tatoo Soins du visage
 Modelage du corps relaxant Amincissement
 Epilation Manucurie Extensions de cils
 Permanente et teinture des cils Prothèse ongulaire
 Beauté des pieds Sauna, solarium
 avec douches Bronzage sans UV

AIRE DE REPOS INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

et tonique, yoga, Eutonie, Sophrologie



Ouvert tous les jours de 8h à 20h Sur rendez-vous

Mardi de 8h à 13h et Samedi de 8h à 15h

Anne Claret

74 rue des Jardiniers 67000 STRASBOURG - ROBERTSAU Tél. 03 88 31 55 98 Fax 03 88 31 71 27 Nº Vert 0800 880 524

www.nanou-beaute-strasbourg.com

DANS UN CADRE DE VERDURE EN PLEINE VILLE



vous propose dans un cadre idyllique au bord de l'Ill

A midi, plat du jour carte traditionnelle Le soir, spécialités alsaciennes

Tartes flambées au feu de bois Filets de carpes frits

- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux
- Salle pour banquets, réceptions, mariages
- Terrasse, parking assuré

355, route de La Wantzenau • STRASBOURG - ROBERTSAU Tél. 03 88 31 48 93 • Fax 03 88 31 40 34 e-mail: info@auberge-illbourg.com fermé le samedi midi et le lundi toute la journée

VOTE DES CONSEILLERS PRÉSENTS

(17 personnes sur 34 membres):

- Pour la proposition du groupe Code de la rue : 9
- Contre la proposition du groupe Code de la rue : 6
- Pour la proposition de la Ville Zone 30 sur toute la zone : 2

3 - Divers

AVIS CONSULTATIF SUR LE PROJET DE VOIRIE « Chemin de la prairie »

Les travaux de voirie vont débuter à la fin décembre 2009 jusqu'à février 2010. Les conseillers notent que le projet est déjà ficelé. En outre, les conseilleurs regrettent le délai imposé.

Le Conseil de quartier demande un délai plus long pour émettre ses avis: un délai de deux mois entre la transmission des informations par la Ville et l'avis consultatif rendu par le Conseil de quartier. Un mois étant un minimum absolu.

AVIS SCHÉMA DIRECTEUR "VÉLO 2009"

Ce sujet sera débattu en commission « déplacements urbains ». La commission n'émettra pas d'avis par manque de temps pour le délai fixé au 17 juillet 2009.

ORDRE DU JOUR du 9 septembre 2009

- 1. Projet d'implantation d'une maison de l'enfance
- 2. Communiqué de la Ville au sujet du projet d'extension de la société HKW de Kehl
- 3. Semaine démocratie locale
- 4. Rapport de la commission déplacements urbains sur le code de la rue et plan Vélo
- 5. Note liminaire des commissions urbanisme et patrimoine et environnement sur le PLU
- 6. Approbation du compte rendu du 1" juillet

1 - Projet d'implantation d'une maison de l'enfance à la Robertsau

Ce point est présenté par Monsieur Gabriel Willinger, responsable du service « Petite enfance ».

bjectif de la Maison de l'Enfance de la Robertsau :

- renforcer l'offre d'accueil existante par la création de 60 places d'accueil supplémentaires,
- assurer un rééquilibrage de l'offre d'accueil à l'échelle de la Ville et du quartier,
- s'inscrire dans un projet global permettant d'assurer une continuité éducative en lien avec les partenaires : écoles...

PROPOSITION D'IMPLANTATION : LE SITE DE L'ESCALE

Il y a d'autres endroits où cette Maison pourrait être construite. Concernant ce site, il est dommage de réduire les espaces verts autour du centre socio culturel, ce qui pourrait porter préjudices aux aires de jeux existants : La Directrice du centre socio culturel l'Escale propose au Conseil de Quartier de se déplacer pour voir le terrain et les équipements qui sont déjà installés.

Le prochain Conseil de Quartier qui aura lieu le 7 octobre 2009 se réunira au centre socio culturel l'Escale et débutera par une visite du lieu.

2 - Communiqué de la Ville au sujet du projet d'extension de la société HKW de Kehl

Ce point est présenté par Monsieur Brun, responsable du service « Ecologie Urbaine ».

C'est une demande d'exploitation pour une deuxième centrale thermique à Kehl. Monsieur Brun suggère au Conseil de Quartier d'apporter sa contribution et de déposer ses observations auprès du commissaire enquêteur (Monsieur Raymond Wagner au Centre documentaire « Enquête publique »).

Le Conseil de Quartier missionne la porte-parole du Bureau pour rédiger rapidement une réponse.

3 - Semaine de la démocratie locale

Une « fiche action » concernant la préparation de la semaine de la démocratie locale du 10 au 17 octobre 2009, est à renseigner et à renvoyer à la Ville pour le 15 septembre 2009. La Ville a demandé au Bureau d'organiser une manifestation afin de faire connaître le Conseil de Quartier. Le Bureau a pensé organiser une réunion publique à cette occasion.

La réunion publique aurait lieu le jeudi 15 octobre à 18 heures 30 au centre socio culturel l'Escale.

4 - Rapport de la commission déplacements urbains sur le code de la rue et le plan vélo

CODE DE LA RUE

La commission a travaillé sur une demande de la Ville concernant l'instauration des zones de rencontre expérimentales. La commission propose deux sites :

- rue Jeanne d'Arc
- devant la sortie de l'école élémentaire de Niederau, rue de la papeterie.

Le Conseil de Quartier adopte l'idée d'une zone de rencontre test devant l'école maternelle Niederau jusqu'à la rue Docteur François et l'environnement du centre socio culturel.

LE PLAN VÉLO

La commission a examiné ce plan et n'a pas de remarque particulière à faire. Elle a proposé de rajouter une piste cyclable rue de l'Anguille.

5 - Note liminaire des commissions urbanisme, patrimoine et environnement sur le PLU

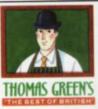
La municipalité nous a relancé pour avoir une réponse mais il faut nous laisser le temps de la réflexion.

Une absence de définition, d'objectifs, d'élaboration de projet global et de schéma directeur pour 2025 risquent de transformer notre quartier en une cité dortoir.

Les éléments de diagnostic sont obsolètes et datent de 1999.

Date à retenir :

Une réunion publique concernant le PLU aura lieu le quartier le mardi 22 septembre 2009 à 19 heures au centre socio culturel l'Escale.



BIENVENUE DANS VOTRE NOUVELLE ÉPICERIE BRITANNIQUE À STRASBOURG

POUR VOUS SERVIR AVEC UN GRAND SOURIRE!

48, RUE BŒCKLIN 67000 STRASBOURG ROBERTSAU TÉL.: 03 88 45 71 77





KOENIG-REIMINGER

Miroiterie - Vitrages Isolants Fenêtres PVC Parois de douches sur mesure Vitrerie Securit Vitrages anti-effractions Réparations rapides

7, Rue de l'Atome - 67800 BISCHHEIM vm.koenig-reiminger@orange.fr

03 88 31 12 50 Télécopie 03 88 31 10 27

PIZZERIA SARDA

94 rue Boecklin 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

2 03 88 31 47 96

Ouvert tous les jours sauf le mardi



Heures d'ouverture du lundi au samedi de 11 h 45 à 13 h 45 et de 18 h 30 à 23 h et le dimanche de 18 h 30 à 22 h

Librairie • Papeterie • Diddl • Loto NOUVEAU :

C.T.S. Tickets Tram - Bus - Badgeo



TABAC PRESSE INTERNATIONALE

94 rue Boecklin 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél.: 03 88 31 47 14

CORDONNERIE CLAUDE

- Artisan cordonnier
- Spécialiste ressemelage cousu
- · Sacs, ceintures, parapluies, petite maroquinerie
- Produits d'entretien et accessoires chaussures
- Tampons et cartes de visite
- Gravures

Horaires d'ouvertures :

Mardi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h Samedi : 8h à 12h30

> 3, rue de Chevalier Robert 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU Tél./Fax : 03 88 31 44 06



Centrale thermique de Kehl HKW : deux enquêtes publiques

Comme nous l'avions précédemment signalé, l'entreprise HKW envisage de créer une seconde unité de production pour augmenter sa capacité de fourniture de vapeur à la papeterie Khoeler et d'énergie électrique au réseau public. La préfecture de Fribourg et celle du Bas-Rhin ont toutes deux ouvert une enquête publique concernant cette demande d'extension.

Dès l'ouverture de l'enquête côté allemand, l'ADIR a transmis le 12 août 2009 ses observations au Regierungspräsidium Freibourg, à savoir :

sements, chiffre identique à celui de l'année 2007.



- « Dans le cadre de l'enquête publique relative à l'objet mentionné, nous vou drions porter à votre attention les observations suivantes :
- ➤ Le bassin Strasbourg Kehl subit une pollution d'ensemble dont les médecins s'entendent à dire qu'elle a atteint la limite pour la santé humaine.
- Les cartes de l'ASPA à la date du 16 avril 2009, dernière mise à jour, montrent que dans le bassin de Strasbourg, pour les PM10 par exemple, le record absolu a évolué de 82 μg/m³ en 2005 à 189 μg/m³ en 2009.
 Le niveau de recommandation d'un maximum de 50 μg/m³ a déjà été dépassé 19 fois au 16 avril 2009, alors que pour toute l'année 2008, il n'y eut que 14 dépas-
- Des observations similaires peuvent être réalisées pour d'autres polluants, par exemple les NOx.
 Le record absolu a évolué de 253 μg/m³ en 2005 à 354 μg/m³ au cours des 4 premiers mois de 2009 pour le NO₂.

Nous sommes tout à fait conscients que la législation actuelle ne permet pas de refuser une autorisation de construire une installation polluante, aussi longtemps que celle-ci répond aux normes et décrets en vigueur.

Toutefois, au nom du principe de précaution préconisé par l'Union Européenne et du paquet « énergie-climat », dont un accord en première lecture est intervenu en 2008 au Parlement Européen, nous souhaitons voir imposer, au minimum, le meilleures pratiques disponibles pour l'épuration des rejets et compenser les no veaux rejets par des améliorations aux installations existantes, de manière à ne pas augmenter la charge totale dans l'atmosphère. Une réduction des NOx rejetés par la Heizkraftwerk I est possible, par exemple, par l'installation du procédé SNCR (procédé BVT actuellement). L'installation d'un tel procédé sur les deux chaufferies permettrait de minimiser ces rejets. Il peut en être de même pour d'autres polluants.

Le contrôle des bois brûlés dans les chaufferies est très difficile, et tout le monde s'accorde à dire que des bois pollués viennent se mêler aux bois de classe I et II, sans qu'il soit possible de les séparer sans un contrôle très pointilleux. Une visite des fournisseurs est une bonne démonstration de cet état de fait. Il est donc de première importance que des contrôles plus détaillés soient prescrits, et que parallèlement les meilleures pratiques disponibles au niveau des émissions soient imposées pour la chaufferie existante, comme pour celle en projet.

La recommandation, depuis 2005, de l'Union Européenne d'engager des réductions d'émissions de polluants, est contredite par l'apport de nouvelles charges occasionnées par les autorisations successives de nouvelles installations industrielles polluantes dans le bassin Kehl – Strasbourg.

Il nous semble indispensable d'obtenir une meilleure vision d'ensemble de la pollution globale du fossé rhénan, de son impact sur la santé de la population, et notamment des personnes les plus fragiles, avant d'autoriser de nouveaux projets. Il faut anticiper tout dépassement de seuil irréversible.

Espérant que nos observations vous conduiront à édicter un moratoire pour la nouvelle installation, ou à défaut, au minimum, à édicter un renforcement des équipements de dépollution ».

Environnement

Les enjeux du PPRT du Port aux Pétroles

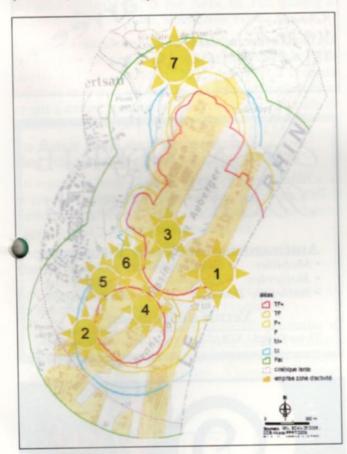
Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) qui concerne le port aux pétroles a été prescrit par arrêté préfectoral le 2 mars 2009.

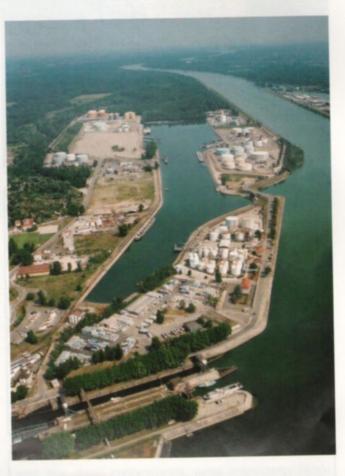
Les documents d'élaborations du PPRT sont mis à disposition du public au bureau de l'adjoint quartier (33 rue Boecklin), à la mairie de notre quartier (1, rue du Parc) et sur le site www.pprtt-alsace.com.

Il a tout d'abord été fait un inventaire des aléas.

Par définition, l'aléa est la probabilité qu'un phénomène accidentel produise en un point donné des effets d'une gravité potentielle donnée, au cours d'une période déterminée.

aléas possibles ont été inventoriés et classés par type d'effet : thermique, toxique, surpression, effet cinétique rapide (6 niveaux) et effet cinétique lent.





A partir de ces données, il a été tracé une carte dite "carte d'aléas", puis les enjeux ont été déterminé :

- Quai Jacoutot (secteur Est) : enjeu d'agglomération, réouverture de la route EDF, forte fréquentation pour usage de loisir.
- 2. Déchetterie et circulation au rond point : déplacement de l'équipement et remaniement du rond-point ?
- 3. Résidents dans la zone, sans lien avec activités du Port aux pétroles : envisager droit d'expropriation ?
- 4. Activités sans relation avec les entreprises Seveso : délaissement et expropriation possible ?
- 5. Le stade de la Carpe Haute : étude de vulnérabilité nécessaire puis déplacement au sud-ouest, dans le cadre de la restructuration du complexe sportif ?
- 6. Une partie des jardins familiaux : étude de vulnérabilité nécessaire, puis déplacement ?
- 7. Les espaces de loisir et à urbaniser à proximité: revoir plan de circulation douce, renforcer l'affichage du risque, privilégier l'accès à la forêt via un accès au nord du parc de Pourtalès?

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

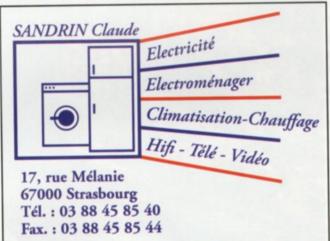
- ▶ SCOTERS : réouverture de la route EDF pour les poids lourds
- LIAISON INTERPORTS: connexion vers le quai Jacoutot
- PLH et projet de PLU :
 - Secteur potentiel de développement de l'habitat : 400 logements en objectif vers 2015, 580 après 2015
 - Voirie : liaison nord sud, voie lisière
- SCHEMA DIRECTEUR VELO : projet de piste en zone TF+...





Pour tout renseignement, merci de contacter Catherine: 06 08 67 17 13 ou 03 88 95 06 14 bulane@mongenie.com

96, rue du Gal Gouraud - 67210 Obernai









Réparations mécaniques toutes marques © 03 88 31 06 01

Service rapide Carrosserie

06 09 76 82 92

Achat et Vente véhicules

Fax 03 88 31 62 37

177 rte de la Wantzenau 67000 Strasbourg - Robertsau Stand67@orange.fr



Aménagement intérieur sur mesure Mobilier Boiseries Bibliothèques Plafonds Dressing

- Salles de Bains
- Restauration

Vernis au Tampon

73 rue Kempf - STRASBOURG - Tél/fax 03 88 41 83 36

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique Climatisation Alarme - Pompes à chaleur

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU **2** 03 88 31 36 11

Télécopie: 03 88 31 02 65 www.droeller-scheer.fr



Maison de l'Enfance à la Robertsau

Sous l'intitulé « Proposition de terrain pour la relocalisation de la crèche Lovisa secteur Escale », Madame Nicole DREYER, adjointe au Maire, a communiqué au bureau du Conseil de quartier et au Conseil d'Administration du Centre Social et Culturel de la Robertsau l'Escale deux variantes d'un plan d'implantation d'une maison de l'enfance sur l'espace actuel du CSC l'Escale.

Cette initiative nous amène à formuler les observations suivantes :

Utilité d'une telle maison à la Robertsau

Nous considérons que l'implantation d'une maison de la petite enfance à la Robertsau est une priorité au vu du manque de capacité d'accueil pour les tout petits.

Historique

La première proposition d'implantation remonte à l'époque du projet d'extension de l'école de la Robertsau sur le terrain « im Waeldel », situé entre la rue de la Baronne d'Oberkirch, la rue Anne de Furstenberg et l'hôpital de la Robertsau, alors classé espace réservé.

Ce projet a été contesté par les associations au motif que cette espace se situait en zone Seveso. Après la catastrophe AZF en septembre 2001, un porté à connaissance de la Préfecture interdisait une telle implantation, ce qui a amené la municipalité à déclasser ce terrain de zone réservée en zone constructible.

Le futur Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Au regard du futur PPRT, ni le terrain « im Waeldel », ni la crèche Lovisa ne se situent dans les zones d'effets cinétiques rapides ou lents, en cas d'accident technologique dans la zone du Port aux Pétroles.

Convénients de l'implantation sur le terrain de l'Escale

Le Centre Social et Culturel de la Robertsau l'Escale est un des très rares centres sociaux à bénéficier :

 d'espaces verts assez vastes pour lui permettre de développer des activités ayant pour thème l'initiation et le respect de l'environnement (jardin pédagogique, initiation à la culture potagère...) auprès de la génération montante, d'espaces de jeux extérieurs permettant de développer des activités sportives et de plein air.

Le priver de ces espaces, c'est porter préjudice à sa vocation et à ses projets pédagogiques, autant d'éléments qui nous semblent essentiels.

Sans compter que cette amputation s'ajouterait à celle qui résultera à terme de l'implantation du tram (extension Rue Boecklin – Route de la Wantzenau), toujours aux alentours immédiats de l'Escale.

Nos propositions d'implantations alternatives

- 1. Réexaminer son implantation dans l'espace initialement prévu, en veillant cette fois à sauvegarder le maximum des espaces verts du CSC.
- 2. L'implanter près de l'école Schwilgué, ce qui contribuerait tout à la fois à atténuer la stigmatisation de la cité de l'Ill, au désenclavement du quartier autour de l'école Schwilgué, et à répondre aux attentes de la municipalité (cf. le document « Comment améliorer l'attractivité du secteur de la cité de l'Ill ? » soc. ADEUS du 6 juin 2009 remis au Conseil de quartier).

Cette deuxième option permettra par ailleurs aux habitants des autres secteurs de la Robertsau de découvrir un secteur harmonieux, tout en favorisant la création de liens entre les citoyens.

Dans nos deux propositions, nous respectons l'argument, par ailleurs discutable, de la municipalité, à savoir construire une maison de l'enfance à proximité d'une école maternelle et élémentaire.

Quant au 2^{eme} argument de l'accès à la future Maison de l'enfance par la ligne du tram futur, nos deux propositions d'implantation répondent aussi à cette exigence ; celle de la cité de l'Ill est déjà desservie par la station de tram « Lycée Marc Bloch ».

Enfin, quant à la nécessité éventuelle de modifier le POS, elle n'est pas opposable, sa modification n'ayant pas posé de problèmes dans bien d'autres cas.

René Hampé Président de l'ADIR Administrateur du CSC l'Escale

ETERNAIL'S

Sophie, styliste d'ongles vous reçoit sur RDV du mardi au samedi en continu

06 37 36 86 68

Strasbourg - Robertsau

Modelage d'ongles au gel sur base naturelle Pose complète Beauté des pieds (French) Décors et strass

M E Y E R O P T I C



64, RUE BOECKLIN 67000 STRASBOURG LAROBERTSAU TEL 03 88 31 77 33



94, RUE BŒCKLIN TÉL. 03 88 31 03 03 26, RUE DE L'ILL TÉL. 03 88 31 13 89 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU



BOULANGERIE **PÂTISSERIE**

91 RUE BŒCKLIN 67000 STRASBOURG ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56

Pompes Funèbres ACKER

50, avenue de la Forêt-Noire Tél.: 03 88 45 94 00 Fax: 03 88 45 94 09

ROBERTSAU

83, rue Bæcklin Tél.: 03 88 31 52 02



TOUTOU & GROS MINET



- Toilettage chiens toutes tailles & chats
- Séchage main
- · Pension : chiens, chats, rongeurs
- · Vente d'accessoires
- · Aliments (Proplan, Royal Canin...)
- · Livraison à domicile.

23, rue Bœcklin - ROBERTSAU Tél / Fax 03.88.4 1.99.01 Tram E (arrêt Bœcklin)

Vie du Quartier

Célébration du cent-cinquantenaire de la construction de l'église Saint-Louis

Un grand moment : le concert de musique sacrée.

L'ensemble vocal Filigrane, et Bernard Stuber à l'orgue ont interprété des œuvres de Buxtehude, Bach, Poulenc, B. Britten, O. Messiaen. Sous la direction Jean Philippe Billman, les seize jeunes chanteurs de Filigrane, passionnés de chant choral, ont subjugué l'auditoire.

Cela c'est passé cet été:

Les concerts

- L'orchestre d'Harmonie « Caecilia » à donné un concert à l'Orangerie
- Le "Centre d'Education Musicale et Culturelle de la Robertsau" a invité les robertsauviens à assister à un concert au pavillon Joséphine. Au programme : « Mémé Lux fait le tour du monde » inspiré des musiques du monde et composé par Guillermo Jerez.
- L'ensemble vocal « Polysons » a donné son concert de fin d'année scolaire en l'église protestante de la Robertsau. Dix-huit enfants de 9 à 13 ans ont interprété un large panorama musical entre contemporain et le gospel, le folklore et le classique.

Les enfants de la mémoire de la chorale de la Robertsau

Les grands mutilés de guerre de la Fédération nationale des grands invalides de guerre ont l'honneur de procéder tous les 14 juillet au ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Cette année la section Alsace-Territoire de Belfort a proposé aux élèves de la chorale du co lège de la Robertsau de participer à cet évènement.

La grande Braderie-Brocante de la Robertsau

Où il est question de Merlin l'Enchanteur et de la fée Viviane.

Lors des discours d'inauguration de la traditionnelle Braderie de la Robertsau, certains élus ont cru pertinent de régler leurs comptes en évoquant des personnages de la légende bretonne. Il ne faudrait pas confondre la forêt de La Robertsau avec la forêt de Brocéliande....

Fête de la Pêche et de l'Eau

A l'occasion du 25eme anniversaire du Club Mouche Robertsau 67, l'AAPPMA Robertsau a organisé deux journées festives avec animations et démonstrations.

Portes ouvertes des amis du cheval

Les amis du cheval ont fêté leur 20eme anniversaire par une manifestation conviviale.

Saint Fiacre

Les membres de la confrérie des jardiniers ont fêté leur patron lors de la traditionnelle cérémonie annuelle. De nombreux robertsauviens et élus ont honoré ce 157eme anniversaire.

La Robertsau, un paradis... ...pour les abeilles!

ous le savons, mais nous l'oublions souvent, notre quartier est un trésor...

La présence du Rhin, la forêt de la Robertsau, les parcs et jardins qui ont survécu à l'aménagement urbain... autant d'atouts qui rendent notre cadre de vie si agréable. A tel point que nous, robertsauviens, ne sommes pas les seuls à profiter de cet environnement privilégié.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la population de notre quartier s'est agrandie depuis quelques mois : des milliers d'individus, non recensés à l'état civil, ont élu domicile dans ce paradis qui nous entoure... tout simplement suite à l'insplation de quelques unes de mes ruches a Robertsau.

Vous l'aurez remarqué, l'abeille, on en parle beaucoup ces derniers temps. Et elle le mérite bien! Cette médiatisation se justifie par les menaces nombreuses qui touchent ces insectes : dérèglement climatique, pratiques agricoles inadaptées (toxicité des produits phytosanitaires, remembrement et appauvrissement des paysages agricoles, monoculture, OGM...), maladies, frelon asiatique... Du coup, depuis 1995, près de 30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année en France; en 10 ans, 15.000 apiculteurs ont cessé leur activité et la production nationale de miel a chuté de 30%. De leur côté, les importations ont été multipliées par 3.

C'est par ailleurs l'importance de la ésence de cet insecte sur Terre qui explique le réveil progressif des consciences : les instances politiques commencent enfin à réagir à coup de rapports, de nominations d'experts et de travaux qui visent à évaluer et à mieux organiser la filière apicole, dans le but d'arriver à protéger l'abeille. 20.000 espèces végétales menacées sont sauvegardées grâce à l'action pollinisatrice des abeilles et près de 40% de notre alimentation (fruits, légumes, oléagineux...) dépend exclusivement de leur action pollinisatrice. Einstein l'a dit il y a quelques années déjà : « Si l'abeille venait à disparaître sur Terre, l'homme n'aurait plus que quatre ans à vivre ».

Paradoxalement, on constate que les colonies vivent aujourd'hui mieux en ville que dans la plupart de nos campagnes en raison de l'utilisation plus raisonnée des insecticides et désherbants, de la préservation de la biodiversité (échelonnement des cultures et enchaînement des floraisons) et d'une température légèrement plus élevée en centre ville.



La Robertsau rassemble tous les atouts pour accueillir des colonies. Si vous vous baladez dans le quartier, vous savez déjà que vous pouvez croiser de nombreuses ruches au détour d'une cabane, d'un ruisseau ou à l'ombre d'un chêne centenaire...

Je suis habitant de La Robertsau depuis plus de 3 ans maintenant, et je découvre chaque jour la richesse des ses paysages, de sa faune, de sa flore... Depuis tout petit, je baigne dans l'apiculture. A l'âge de 4 / 5 ans, vêtu d'un masque et de gants, j'avais les mains dans les ruches. Même pas peur ! Je perpétue cette tradition depuis 5 générations dans la famille... et je suis devenu un vrai passionné! Aujourd'hui, âgé de 30 ans, je me perfectionne sans cesse, j'ai suivi une formation théorique et pratique auprès d'apiculteurs professionnels et je suis membre fondateur d'ASAPISTRA, toute jeune ASsociation APIcole de STRAsbourg dont les objectifs sont la formation de nouveaux apiculteurs, le soutien, l'entraide et le partage de connaissances et d'expériences entre amateurs et débutants ; la communication autour des bienfaits des produits de la ruche ; la promotion du rôle de l'abeille dans l'environnement.

Je rêvais donc d'installer, moi aussi, mes colonies à proximité de mon domicile. Il me manquait un emplacement propice pour mes avettes. J'ai cherché... et j'ai trouvé! J'ai reçu un accueil plus que chaleureux et enthousiaste, au point de ne pas avoir suffisamment de ruches pour en installer sur chacun des terrains qui m'ont été proposés.

Mes butineuses ont maintenant toute la liberté d'aller aspirer le nectar des fleurs des jardins familiaux, de récolter le pollen des arbres du parc de Pourtalès, de survoler les berges de l'Ill, s'y poser pour s'hydrater, de polliniser les pommiers du verger école de la rue Mélanie ou les végétaux du Conservatoire des plantes menacées à la ferme Bussière, de se perdre dans les acacias de la Cité des Chasseurs.

Cette saison apicole 2009 se termine sur une note positive : la récolte de miel de fleurs « de la Robertsau » s'est faite mijuin, puis mes ruches ont pris la route des forêts de sapin des Vosges pour la récolte de ce miel caractéristique de notre région. L'arrière saison plutôt clémente permet à mes colonies, de retour en ville, de se constituer d'abondantes réserves de nectar et de pollen pour l'hiver qui arrive.

Vous l'aurez compris, l'apiculture, c'est mon dada... Je ne compte plus les heures passées en hiver à la fabrication de nouvelles ruches et ma passion occupe tout mon temps libre de mars à septembre. Mais quand on aime, on ne compte pas! Plonger les mains dans la colonie qui déborde d'ouvrières, apercevoir la reine, constater le travail phénoménal abattu par ces insectes, voilà une source de ravissement et une manière saine et "verte" de sortir des tracas de mon activité professionnelle.

L'apiculture : un réel plaisir... La Robertsau : un paradis... Le miel : un régal... J'ai réussi à les combiner.

Merci aux robertsauviens qui accueillent ou accueilleront mes colonies.

Pour toute question ou information, remarque, suggestion au sujet des abeilles ou si l'apiculture vous tente, n'hésitez pas: apirob@free.fr

Julien CONRATH.

20

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION, PRÉVOYANCE, SANTÉ, ÉPARGNE, RETRAITE, NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE, PRÉVOYANCE GROUPE TRANSPORTS ET MARCHANDISES

> Claude ANSELM Agent Général

89 route de la Wantzenau STRASBOURG ROBERTSAU

Tél.: 03 88 31 58 54 Fax: 03 88 31 58 81

Allianz (Ili



A.R.T.I

Toutes Transactions Immobilières

ACHAT – VENTE – LOCATION
« ESTIMATION GRATUITE »

Située au centre de la Robertsau et proche des Institutions Européennes, notre équipe forte de 10 années d'expérience vous propose un service Dynamique, Rigoureux et Efficace dans la réalisation de Vos Projets.

8, rue Mélanie 67000 STRASBOURG

Tel: 03.90.00.60.10

www.arti67.com





STAMMTISCH DE L'ADIR

Jeudi 15 octobre à partir de 18 heures

Au restaurant "Au Bon Pasteur" 23 rue Boecklin

il était une fleur

Patricia WERNER flewiste

44 rue Boecklin 67000 STRASBOURG Robertsau Tél. 03 88 14 07 88 il-était-une-fleur@orange.fr

Vie associative

ANIMATIONS CSC ESCALE

l'escale

Soirée Astrophonie

le jeudi 1º octobre 2009 à 20h30

Le Centre Social et Culturel de la Robertsau organise en partenariat avec l'association APAMA Alsace et dans le cadre de l'année mondiale de l'Astronomie, une soirée Astrophonie.

Des harmonies classiques alterneront avec des causeries astronomiques, l'ensemble illustré par des images et vidéos. Concert de l'Ensemble Instrumental Volutes avec illustrations astronomiques.

Au programme:

- W.A. Mozart : Symphonie KW 551, do majeur "Jupiter"
 - Monsieur Pascal DUBOIS, conférence sur le thème : L'observatoire de Strasbourg, une histoire mouvementée.
- J. Brahms: Quintette opus 111, sol majeur 2eme et 3eme mouvement
 - Madame Agnès ACKER, conférence sur le thème : Soleil, notre étoile : une histoire dramatique.

J. Sibelius : Impromptu
 Cl. Debussy : 6 Epigraphes antiques
 Entrée : 5€

Fête de Noël

le samedi 5 décembre 2009 à 16h00

5^{tme} édition de cette soirée festive dédiée à la découverte des talents musicaux de la Robertsau et d'ailleurs...

Cette manifestation organisée avec le concours de groupes de musiciens permettra de découvrir des groupes locaux ; musique du monde, reggae, rock, chansons à texte... autant de styles différents qui feront vibrer le public pendant toute la soirée. Des intermèdes de spectacle vivant ponctueront cette soirée.

Entrée libre

Escale Musicale

le samedi 19 décembre 2009 à 19h00

Veillée de Noël pour toutes les générations autour des Contes et Légendes de Noël.

Au programme : Spectacles, Chants traditionnels, Goûter et d'autres surprises...

Entrée : 4€ (adhérents Escale) / 6€ (non-adhérent)

Retrouvez toutes nos activités et animations sur notre site Internet :

www.csc-escale.net

L'Escale Centre Social et Culturel de la Robertsau 78, rue du Docteur François. Tel : 03 88 31 45 00

Assemblée Générale de l'ADIR suivie d'une réunion publique

Le 26 juin 2009, l'ADIR a tenu son Assemblée Générale.

Dans son rapport d'activité le président a souligné que l'année 2008 s'est caractérisée par les élections municipales et le 50 me anniversaire de l'ADIR. Deux occasions qui lui ont permis de rappeler nos actions, revendications, observations et propositions. Il a particulièrement insisté sur la nécessité d'élaborer un projet global pour la Robertsau et l'implication sans faille de l'ADIR pour la défense de l'environnement.

Lors de l'Assemblée Générale il a été procédé à l'élection du Comité, qui lors de sa première réunion a désigné son bureau.

Composition du Comité de l'ADIR pour l'année 2009 :

Mesdames

Françoise MENNEGUIN, Maggie TSCHIRHART, Françoise WERCKMANN

Messieurs

Jean Daniel BRAUN (vice président), Gérald BROTHIER (secrétaire), Patrick HAAG (secrétaire adjoint), François HABERSETZER, René HAMPE (président), Bernard IRRMANN, Robert LUX (trésorier adjoint), Laurent PAUL (trésorier), Herbert RILLING.

La réunion publique qui suivait avait comme objet d'informer et de débattre avec les habitants de La Robertsau sur l'urbanisme de demain, le déplacement urbain et la circulation, le Programme Local de l'Habitat, la prévention des risques technologiques et la pollution de notre environnement. La cinquantaine d'auditeurs présents a apprécié les informations apportées et les séances de questions / réponses sur chaque thème.

L'enfant en fête à la Cité de l'Ill

Le 4 octobre 2009

Ensemble Instrumental Volutes

Direction: Etienne Bardon

Concert à l'Escale

Jeudi 15 Octobre à 20h30

Caisse le soir, billets en vente à l'Escale à partir du 8 octobre

Renseignements: Volutes, 03 88 41 82 16

L'Escale : 78 rue du Dr François

Strasbourg-Robertsau

Programme

F. MENDELSSOHN, Symphonie pour cordes en do mineur J. HAYDN, Concerto pour trompette en mib majeur W.F. BACH, Sinfonia en fa majeur F 64 J.HAYDN, Symphonie n°63 « La Roxelane »

Solistes

Vincent GILLIG, trompette

Quelle concertation pour l'aménagement des espaces publics ?

Contradictions et incohérences

Rue Jeanne d'Arc

Cette concertation s'est déroulée en plusieurs phases :

- Réunion des associations, des représentants du collège et de la paroisse pour arrêter une méthodologie et désignation d'un animateur pour la 1^{ere} réunion avec les habitants,
- Réunions avec les habitants, en partie représentée par l'Association des Amis de la rue Jeanne d'Arc (AAJA), débat et enregistrement de tous les avis,
- Réunion des participants à la 1^{ere} réunion pour faire une synthèse de la concertation avec les habitants,
- Présentation de la synthèse aux habitants et recherche d'un consensus,
- 5. Désignation d'un maître d'ouvrage par la municipalité avec la mission de présenter des projets alternatifs sur la base des propositions arrêtées.

Evaluation de la concertation

En dehors de quelques malentendus, notamment sur le rôle des associations locales, l'expérience nous semble très positive du fait qu'elle a permis de prendre en compte les besoins et les avis des habitants.

Lors de cette concertation le nouveau conseil de quartier n'était pas en fonction.

Rue Saint Fiacre

- Réunion des habitants et proposition de sectionner le sens de la circulation de la rue.
- 2. Mise en place expérimentale du dispositif.



- 3. Le 16 juin, réunion avec les habitants. Evaluation et constat des transferts sur les rues adjacentes. Décision de revenir sur la situation antérieure et examen de mesures de sécurisation.
- 4. Le 18 septembre, présentation, par un groupe de riverains autoproclamé, de solutions et entérinées par la municipalité. Les associations du quartier et le conseil de quartier ne furent pas invités à la réunion. A l'intervention d'un membre du bureau du Conseil de quartier concernant la non-saisine Conseil de quartier, il fut répondu que l'adjointe du quartier mandatée par le maire pouvait organiser les réunions qui lui semblaient judicieuses.

Chemin de la Prairie

Suite à des réunions avec les habitants, la municipalité à demandé au Conseil de Quartier d'entériner les décisions prises. Le conseil a refusé de donner son avis au motif qu'il n'a pas été associé à la concertation.

Dans ce type de problèmatique, l'intérêt particulier et l'intérêt générale se confrontent.

Il nous semble que la concertation pour l'aménagement des espaces publics devrait concerner outre les habitants, les usagers, les associations généralistes du cadre de vie et de l'environnement et le Conseil de quartier et devrait s'inscrire ans un projet global.

Rendons hommage à deux personnalités du monde associatif de la Robertsau

Mme MARIE-THÉRÈSE MAYBLUM (née Beunat) à la Robertsau, le 12 juillet 1935 est décédée le 21 février 2009. Après une formation reçue aux « Ames Vaillantes », et de nombreuses expériences vécues comme monitrice au fil des colonies de vacances et des camps avec les enfants de la DASS, engagée à la fois en politique, jusqu'à devenir vice-Présidente d'un parti bien connu à l'époque, et plus tard, à gagner l'estime de plusieurs personnalités politiques réputées, notamment du sénateur WACH, dans divers mouvements associatifs et caritatifs, elle fut Présidente de la Pepp de Schiltigheim, Présidente de l'Amicale des Donneurs de Sang de la Robertsau, Active à l'Interassociation de la Cité de l'Ill.

M. MARCEL BITSCHENÉ a toujours été impliqué dans diverses associations, anciens combattants Rhin et Danube, Bandonéon Club, membre du comité fondateur de l'ACAR. Plus tard, il assuma la présidence de sauveteurs secouristes et il créa en 1986 le club des amis retraités de la Robertsau qu'il anima jusqu'à son déménagement en maison de retraité.

Membre de l'ADIR, il a toujours aimé s'occuper des autres et donner son temps au monde associatif.

Scrib'particulier

Assistance administrative à domicile

Remettre de l'ordre dans vos papiers, vous aider à traiter vos courriers et vos dossiers!

Agréé Service à la Personne Bénéficiez de 50% de réduction ou crédit d'impôts

Tel: 06 03 691 692

E-mail: scribparticulier@me.com Site: www.scribparticulier.com









RENAULT FACE A LA POSTE ROBERTSAU

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57

Internet: www.garagewernert.com E-mail: garage.wernert@hotmail.fr



Vente neuf et occasion Réparations toutes marques Mécanique - Carrosserie Travaux rapides sans RDV Dépannages



les rendez-vous fraîcheur Chaque jour, dans votre Supermarché Match!

ROBERTSAU

Route de la Wantzenau

Votre magasin vous accueille du lundi au samedi le 8h00 à 20h00





ÉTABLISSEMENT FUNÉRAIRE PUBLIC DE LA VILLE DE STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES RHÉNANES

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public ont été constituées pour réaffirmer la présence du service public dans le domaine funéraire au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26 rue de l'III à la Robertsau - 03 88 24 76 24



IMMOBILIÈRE DE L'ORANGERIE

80, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG 03 88 14 46 14

IMMOBILIÈRE DE LA ROBERTSAU

2, rue du Général Leieune 67000 STRASBOURG 03 88 45 87 77

IMMOBILIÈRE DE MARLENHEIM

65, rue du Général De Gaulle 67520 MARLENHEIM 03 88 04 12 12

www.hrd.fr

Mutuel Mobile Crédit



Abonnez-vous à la simplicité!

Crédit Mutuel Strasbourg Robertsau

75, rue Boecklin – 67000 Strasbourg Agence : 115, route de la Wantzenau – 67000 Strasbourg

Tél.: 0 820 820 427* – E-mail: 01006@cmcee.creditmutuel.fr

(1) Appels illimites metropolitains non surfaxes entre personnes physiques et a usage prive. 3n maximum par appel. * Appels illimites undergonitains non surfaxes entre personnes physiques et a usage prive. 3n maximum par appel. * Appels illimites undergonitains averagement sur et depuis votre mobile en France métropolitaine. Usage modem, services de Voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits (facturés le cas échéant en hors forfait). Les surfaxes des téléchargements et services restent payantes. E-mails illimités en France métropolitaine en émission et réception, sans pièces jointes, depuis les messageries du type POP3 et IMAP de tous les fournisseurs compatibles avec l'offre, uniquement à partir de l'application Messanger & Mail. Afin de permettre à tous ses clients d'avoir accès au réseau dans des conditions optimales, IRIJ Mobile pourra limiter le débit maximum de connexion au-delà de 500Mo d'échanges de données (internet et emails) par mois jusqu'à la prochaine date de facturation.

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opératiur NRU Mobile proposé par le Crédit Mutuel. NRU Mobile — SAS 421 713 892 — RCS Paris — 22 rue Boileau — 75016 Paris.